



MANUEL SUR LES PROCÉDURES D'ÉVACUATION POUR LES RÉSIDENTS

TABLE DES MATIÈRES

A. <u>COMPORTEMENTS EN SITUATION D'ALARME INCENDIE</u>	<u>1</u>
B. <u>CE QU'IL FAUT SAVOIR</u>	<u>2</u>
C. <u>EMPLACEMENTS STRATEGIQUES</u>	<u>3</u>
D. <u>LES CALES DE BOIS</u>	<u>4</u>
E. <u>QUOI FAIRE?</u>	<u>5</u>
F. <u>RÔLES DE VOS INTERVENANTS EN SITUATION D'URGENCES</u>	<u>8</u>

A. COMPORTEMENT EN SITUATION D'ALARME INCENDIE

ÉVITEMENT

Le comportement *d'évitement* est celui d'une personne qui tend à ignorer ou à rejeter l'idée qu'un événement inattendu et désagréable est en cours. Cette réaction semble courante dans les premiers instants d'un incendie. Il arrive souvent que les occupants sentent une odeur de brûlé, perçoivent de la fumée ou entendent la sonnerie d'alarme, mais trouvent une explication logique et bénigne et préfèrent rationaliser que de se rendre à l'évidence.

ENGAGEMENT

Le comportement *d'engagement* s'applique lorsqu'une personne qui est occupée à faire quelque chose préfère terminer ce qu'elle fait avant de tourner son attention vers l'événement qui se déroule en parallèle.

AFFILIATION

Le comportement *d'affiliation* démontrera des personnes qui tentent de se regrouper avant d'évacuer un bâtiment. Une fois rassemblé, le groupe aura tendance à s'ajuster à la vitesse du membre le plus lent. Le concept d'affiliation ne s'applique pas seulement aux personnes, mais aussi au lieu. En effet, les gens tentent d'évacuer un bâtiment par un chemin qui leur est familier.

RÔLE

Le comportement de *rôle* est directement relié au statut que les personnes ont dans un bâtiment. Généralement, les visiteurs vont se confiner à un rôle passif, jugeant qu'il ne leur incombe pas de prendre la situation en main. De ce fait, le personnel d'un bâtiment aura tendance à réagir plus rapidement que les visiteurs.

EFFORT SURHUMAIN

Principalement observé chez les personnes ayant une mobilité ou des capacités réduites, *l'effort surhumain* a pour résultat, une augmentation momentanée des capacités motrices suite à l'action de l'adrénaline, par exemple. Lorsque ces personnes jugent que le danger est passé, elles tendent à ressentir une faiblesse ou une perte d'énergie importante.

B. CE QU'IL FAUT SAVOIR

Il est important de connaître l'emplacement des sorties de secours situées sur chaque étage du bâtiment dans lequel nous habitons. Connaître plus d'une sortie de secours nous permet d'avoir une alternative dans le cas où le feu ne nous permet pas de nous rendre à celle qui est le plus près de nous.

Il est donc conseillé de prendre quelques minutes pour faire le tour du bâtiment afin de prendre connaissance de toutes les sorties de secours.

- prenez une petite marche pour mieux connaître votre étage;
- vérifiez l'emplacement des sorties de secours et des cages d'escaliers sur chaque étage;
- familiarisez-vous avec les plans d'évacuation qui sont affichés au mur de chaque étage;
- sachez où se trouvent les stations manuelles rouges.

SYSTÈMES DE PROTECTION

Le bâtiment est muni d'un système de gicleurs aux deux sous-sols, de de « colonnes sèches », auxquelles peuvent être raccordés des tuyaux d'incendie, d'un panneau d'alarme incendie, d'un panneau annonciateur, de déclencheurs manuels d'incendie, de détecteurs de fumée, de détecteur thermique, d'une génératrice, d'un système d'éclairage d'urgence et d'extincteurs portatifs.

Le bâtiment est relié à une centrale de surveillance qui supervise le panneau d'alarme incendie 24h/24h.

En cas d'incendie, composez le **9-1-1**.

C. EMPLACEMENTS STRATEGIQUES

LE POSTE DE CONTRÔLE (PANNEAU D'ALARME INCENDIE)



Le PSI-MU est situé au poste du portier

Le poste de contrôle est situé à l'entrée principale.

S'il n'y a pas de danger, le portier peut attendre les services d'urgences à cet endroit au panneau d'alarme incendie (le PC sera à l'extérieur s'il y a un danger à l'intérieur) c'est à cet endroit que les services d'urgence se présenteront afin d'obtenir les informations relatives à l'incident.

LE POINT DE RASSEMBLEMENT EXTÉRIEUR



Le stationnement en avant du bâtiment comme point de rassemblement initial a été choisi en fonction de sa capacité à recevoir les occupants en toute sécurité. Ce point de rassemblement sera utilisé en tout temps afin d'accueillir les personnes qui ont évacué le bâtiment.

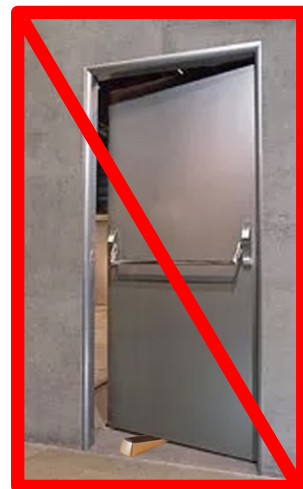
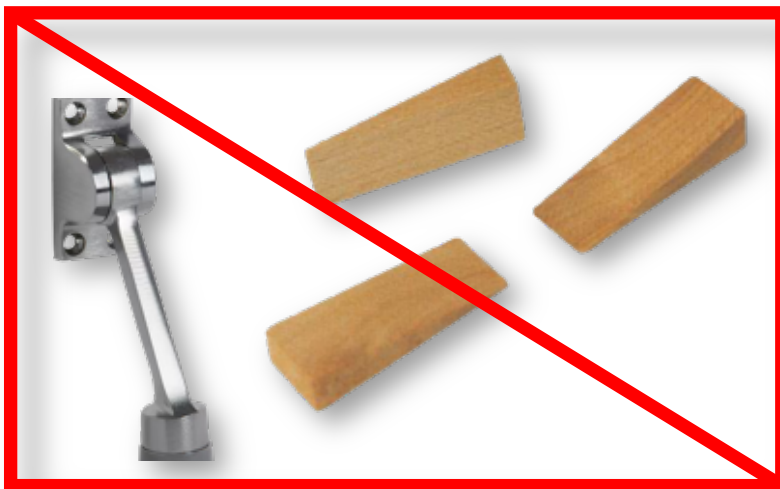
LE LIEU D'HÉBERGEMENT TEMPORAIRE

En cas d'incident majeur, lorsqu'on évacue le bâtiment lors de grand froid ou autres intempéries, il devient impératif de déplacer les occupants dans un lieu sûr et chaud afin de diminuer les risques d'accident.

Le lieu d'hébergement temporaire sera annoncé selon le besoin.

D. LES CALES DE BOIS ET AUTRES BUTOIRS DE PORTE

Important : à l'exception des portes qui sont retenues par un système de fermeture automatique, **on doit toujours laisser les portes coupe-feu fermées.**



Une cage d'escalier à une résistance au feu d'environ 90 minutes. C'est souvent le seul moyen d'évacuation et le seul refuge pour les occupants se trouvant aux étages.

Si l'une de ses portes coupe-feu demeure en position ouverte et que la fumée et les flammes se propagent dans la cage d'escalier, cette dernière ne pourra plus être utilisée... elle se trouve maintenant condamnée.

En prenant l'habitude de laisser ces portes en position ouvertes, on risque de se retrouver dans la situation où toutes les cages d'escalier seront condamnées et inutilisables. Plus personne ne pourra évacuer le bâtiment par les escaliers.

En prenant soin de laisser ces portes fermées, on s'assure de sauver des vies.

E. QUOI FAIRE? (RÉSIDENTS)

Rôle :

- **TOUJOURS** considérer que l'alarme annonce un incendie sérieux dans le bâtiment. **NE JAMAIS ignorer une alarme.**
- **Respecter** les consignes lors de l'alarme incendie.
- **Connaître** les issues de secours de son étage et des autres endroits fréquentés.
- **S'assurer** que les entrées et les sorties soient toujours accessibles et dégagées.
- **Signaler sans délai** au coordonnateur des mesures d'urgence (portier), toute non-conformité pouvant présenter un risque en situation d'urgence.

Responsabilités :

Lors d'un **DÉBUT D'INCENDIE**, les résidents doivent :

1. **Rester** calme.
2. **Actionner** le déclencheur manuel d'incendie.
3. **Fermer** leur porte sans la barrer.
4. **TOUJOURS** procéder rapidement, mais sécuritairement et quitter le bâtiment par la sortie la plus près en empruntant les issues de secours (***ne jamais tenter de prendre un ascenseur***) pour ensuite vous rendre au point de rassemblement à l'extérieur (**stationnement des visiteurs à l'avant du bâtiment**).

LORSQUE **L'ALARME SONNE** OU SUR ORDRE D'ÉVACUATION, les résidents doivent :

1. **Rester** calme, portez attention et suivre les directives du personnel.
2. **Rapidement** s'habiller de façon appropriée (vêtements et souliers).
3. **Fermer** (four, micro-ondes, plaques chauffantes, barbecues, et tout autre appareil qui pourrait provoquer du feu ou autres dommages en l'absence de supervision).
4. **Fermer** les fenêtres et fermer votre porte-patio, si possible.
5. **Apporter** avec vous une trousse d'évacuation*
6. **Avant** d'ouvrir la porte, la toucher du revers de la main. Si elle n'est pas chaude, l'ouvrir doucement. Si le corridor est libre de fumée, sortir de leur appartement et fermer la porte sans la verrouiller et se rendre dans le corridor afin de débiter l'évacuation vers les cages d'escaliers (***ne jamais tenter de prendre un ascenseur***).
7. Vérifier les issues, voir si elles sont accessibles à l'évacuation (flammes, fumée).

8. **Aider** à évacuer les résidents qu'ils rencontrent sur l'étage (si possible).
9. **Informez** le chef du point de rassemblement lors de leur arrivée au point de rassemblement et s'ils rencontrent des résidents qui ont de la difficulté à descendre, aviser le chef du point de rassemblement ou aviser un pompier ou le portier (**seulement si** leur trajet de sortie passe par la sortie principale où est situé le portier) de résidents en difficulté d'évacuer.
10. **Éviter de se rassembler dans le lobby.** Le portier de garde a besoin d'un environnement tranquille et sans interruptions afin de communiquer et collaborer de façon efficace avec le service d'incendie.
11. Si le milieu extérieur s'avère trop froid ou dangereux, il y aura de l'information nécessaire sur un point de rassemblement alternatif.

NOTE :

Si la fumée vous empêche d'évacuer votre appartement, ne sortez pas :

- **Refermez** la porte et laissez-la déverrouillée.
- **Apposez** une serviette détrempée au bas de votre porte pour empêcher la fumée d'entrer dans votre unité.
- **Signalez** votre présence en composant le **9-1-1** et en attirez l'attention par la fenêtre en agitant (serviette, drap, etc.).
- En dernier recours, si sécuritaire, rendez-vous sur votre balcon et attirez l'attention en criant, en agitant (serviette, drap, etc.).

Pour les résidents qui ne peuvent pas descendre les escaliers en cas d'évacuation :

- **Rendez-vous** à la sortie de secours la plus proche et sécuritaire.
- **Réfugiez-vous** dans la cage d'escaliers sans marchette ou fauteuil roulant (laissez celles-ci dans le corridor le long du mur pour ne pas encombrer ce dernier).
- Tentez de descendre, du mieux que vous pouvez, soit en tenant la rampe avec 2 mains en vous déplaçant de côté ou si nécessaire, de vous asseoir sur l'escalier et de descendre sur les fesses un escalier à la fois.

Suite à l'évacuation

Vous devez rester au point de rassemblement et suivre les directives de ce dernier.

***Trousse d'évacuation :**

La trousse d'évacuation devrait être conservée dans le placard adjacent à votre porte d'entrée.

Contenu recommandé :

- Provision de 3 jours de tout médicament que vous prenez.
- Une bouteille d'eau pour chaque personne dans votre unité.
- Une trousse de premiers soins de base.
- Documents importants tels que la carte d'assurance-maladie, permis de conduire, cartes de crédit, passeports, etc.

Les liens suivants décrivent des exemples de trousse d'évacuation:

- <https://www.canada.ca/fr/services/police/urgences/protection/preparez-vous.html>
- <https://www.croixrouge.ca/nos-champs-d-action/urgences-et-catastrophes-au-canada/preparation-aux-urgences/procurez-vous-une-trousse-d-urgence>
- <https://montreal.ca/articles/preparer-une-trousse-durgence-3279>

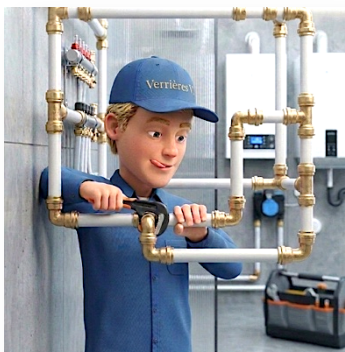
F. RÔLES DE VOS INTERVENANTS EN SITUATION D'URGENCE

LE COORDONNATEUR DES MESURES D'URGENCE



- Le coordonnateur gèrera les situations d'urgence à l'aide du plan de sécurité incendie et mesures d'urgence.
- Il fera la liaison entre l'incident et les services de la sécurité publique de Montréal (pompiers, police etc.).

LE RESPONSABLE MÉCANIQUE & BÂTIMENT



Lorsque le service des incendies de Montréal arrivera sur les lieux, il sera important de leur venir en aide afin de bien les diriger. En ce sens, le responsable mécanique & bâtiment servira de lien entre le service des incendies et les données techniques du bâtiment.

LE CHEF DU POINT DE RASSEMBLEMENT



- Le chef du point de rassemblement vous accueillera au point de rassemblement dans le stationnement des visiteurs avant extérieur.
- Il communiquera au coordonnateur l'information que vous êtes bien arrivé en lieu sûr.
- Il vous demandera de demeurer au point de rassemblement.
- En temps de grand froid, il vous avisera d'un éventuel déplacement vers le lieu d'hébergement temporaire.
- Il vous sera interdit d'entrer ou de sortir du stationnement avec un véhicule pour la sécurité de tous les évacués.

La participation de tous contribue à sauver des vies.